

GENDARMERIE NATIONALE

GROUPEMENT de

COMPAGNIE ~~SPÉCIALE~~

UNITÉ B.T. de

P.V. N° 1618. / 19.77.

OBJET DE LA PROCÉDURE

# BORDÉREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES  
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE  
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE  
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

Apparation " O.V.N.I. "

# 77305770

13.12.77

ENQUÊTE

<input checked="" type="checkbox"/>	PRÉLIMINAIRE
<input type="checkbox"/>	FLAGRANT DÉLIT
<input type="checkbox"/>	COMMISSION ROGATOIRE

AUTRE

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES	Nombre de Feuilles
I	Procès-verbal de synthèse .....	32
2	Procès-verbal audition témoin , .....	1
3	Procès-verbal audition témoin . .....	1

*Eme*

DESTINATAIRES	INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)	NOMBRE D'EXEMPLAIRES	INDICATION
		2	M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A
		1	Mr. Le Préfet de 1 <sup>er</sup> , à .....
X		2	Direction Gendarmerie (Bureau Emploi-Renseignements (V.H.))
		1	Général Cdt. la III <sup>e</sup> Région Aérienne- Division Opération - Section " Défense Aérienne " à ....
		1	Général Cdt. la C.C.R.G/M.P. à .....
		1	ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt

SUITE DU B.E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

VU ET TRANSMIS PAR: **Cdt. du**  
**Groupeement**

DATE, SIGNATURE, CACHET  
 à Bureau Emploi-Renseignements)  
 à ..... (V.H.)



COMPAGNIE OU ESCADRON  
 Brigade de  
 PROCÈS VERBAL N° 1618 / 197 ?

- RENSEIGNEMENT -  
 - ADMINISTRATIF -

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

ANALYSE - RÉFÉRENCE

Apparition d'Objets Volants Non Identifiés (O.V.N.I.)

NOUS SOUSSIGNÉS, Gendarme à

~~INDIQUER~~  
 VOLES ARTICLES

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

LE 22/12/1977 A 18 HEURE(S) 10, se présente au bureau de la Brigade Monsieur ans, maître auxiliaire, qui déclare avoir aperçu un Objet Volant Non Identifié "O.V.N.I." dans le ciel de ( ) le mardi 13 Décembre 1977 entre 22 heures et 23 heures. Il a observé cet Objet lumineux depuis sa villa à ( ), et ce en compagnie de sa mère.

- Le 23 Décembre 1977 dans la presse locale, un article fait état d'un "O.V.N.I." aperçu le 13 Décembre 1977 par plusieurs personnes à ( ) vers 19 heures. Cet "O.V.N.I." a été aperçu également le même jour vers 19 H. 30 dans plusieurs communes des ( ) et notamment à ( ).

- Le 30 Décembre 1977, Monsieur ans, chirurgien Dentiste qui déclare avoir aperçu un "disque lumineux" le mardi 13 Décembre 1977 entre 19 heures et 20 heures à environ 3 Km de ( ), sur le CD N alors qu'il revenait de ( ) et se dirigeait vers ( ).

- Le 1er Janvier 1978, à 21 heures, Monsieur nous signale téléphoniquement qu'un "Objet Lumineux" est visible dans la direction du lieu dit " " commune de ( ).

De notre Brigade nous localisons ce point lumineux. Une observation est faite à la jumelle. Il s'agit d'une lueur, genre étoile, plus grosse que l'étoile du Berger mais beaucoup plus brillante et plus scintillante. De l'angle d'un mur nous prenons comme repaire un lampadaire et l'objet lumineux. Cet objet se déplace lentement dans la direction ( ). Sa forme, vitesse, et hauteur sont absolument indéfinissables. A l'œil nu, on peut apercevoir par intermittence des lueurs bleues au-dessus du point blanc lumineux et des lueurs rouges en-dessous. Ces faits sont confirmés par l'observation faite à la jumelle, mais les lueurs rouges et bleues ne sont pas intermittentes mais continues.

A l'aide d'un boussole nous prenons une visée du point lumineux. A 21 heures 05 il se trouve à 2200 millièmes par rapport à notre point, à 21 heures 35 il est à 2400 millièmes et à 22 heures 05 à 2600 millièmes. L'objet se déplaçant toujours à la même vitesse et dans la même direction, l'observation a été interrompue à 22 heures 05.

...../.....

DESTINATAIRES	INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DATE DE CLOTURE	VU ET TRANSMIS PAR
	Parquet de Préfet de 1 <sup>er</sup> à Direction Gendarmerie ( ) Général Cdt 3 <sup>ème</sup> Rég. Adrienne Cdt CCRG/MP à <del>Cadre, Cadre Supplémentaire, Cadres</del>	LE 03.01.1978	LE COMMANDANT D'UNITÉ
	ARCHIVE TRANSMISE AU CDT.	SIGNATURE (S)	SIGNATURE ET CACHET

Cette observation a été faite par le Gendarme de notre Brigade et par nous même.

Un message a été adressé aux autorités concernées

Le 23 Décembre 1977 avons pris contact avec le ( ) qui n'a rien observé de particulier dans la nuit du 13 Décembre 1977. Coordonnées de la Brigade : UTM BK 119-X 234 NR FEUILLE LE XXII-39.

- ENQUETE -

- Le 22 Décembre 1977 entendons ( ) qui déclare avoir aperçu un objet lumineux émettant des traînées bleues rouges et vertes. Cet objet se déplace lentement et à faible vitesse - temps de vision : 10 minutes environ - direction prise ( ) - COORDONNEES : BK 119-223 NR FEUILLE XXII - 39 CARTE UTM (P.V. d'audition témoin ..... pièce n° 2)

- Le 22 Décembre 1977 Madame ( ) mère de ( ) nous confirme verbalement l'observation faite en même temps que son fils.

- Le 30 Décembre 1977, entendons ( ) qui déclare avoir aperçu entre 19 et 20 heures un disque lumineux se déplaçant rapidement et à faible altitude. Apparition de quelques secondes. Point d'observation : 3 Km de ( ) sur le CD ( ) B, sans ( ) - Direction prise ( ) - (P.V. d'audition de témoin ..... pièce n° 3).

Fait et clos à ( ) le

03 Janvier 1978.

Le Gendarme

GROUPEMENT

COMPAGNIE

UNITÉ

P.V N° 1618 / 19 77

# PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE  
ENTENDUE

, témoin

RÉFÉRENCES

CE JOUR 22 décembre 1977

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

, Gendarme, Agent de Police Judiciaire

VU LES ARTICLES

20 &amp; 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS

SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

**Entendons au bureau de notre Brigade :**

ans, maître auxiliaire, demeurant

né le à ( ),  
( ), fils de et de ( ), de  
nationalité française qui nous déclare à 18 heures 10 :

----- Le 13 décembre 1977 entre 22 heures et 23 heures, je ne trouvais en compagnie de ma mère à mon domicile à

( ). J'étais sorti pour rentrer les poubelles lorsque j'ai aperçu dans le ciel au-dessus du relais de télévision, c'est à dire par rapport à mon point, un objet lumineux plus gros qu'une étoile et bien différent de celle-ci. J'ai été chercher mes jumelles pour observer ce point lumineux.

----- A la jumelle ce point n'est apparu plus distinctement et en détail qu'à l'œil nu. Il s'agissait d'un point lumineux de couleur blanche. De ce point lumineux partaient des traînées lumineuses de couleurs rouges, bleues et vertes. Ces trois traînées de couleurs partaient du point lumineux par intermittence.

----- J'avais un grossissement de la jumelle d'à peu près 300 fois.

----- Le point lumineux et les traînées occupaient la moitié de l'oculaire de mes jumelles.

----- Les traînées de couleurs partaient vers le sud, légèrement en oblique. L'objet se déplaçait très légèrement dans la direction . Il est difficile d'évaluer la hauteur de cet objet, mais je pense qu'il devait être à environ 500 mètres de hauteur.

----- Il y avait un seul objet semblable dans le ciel. Je l'ai observé pendant une dizaine de minutes.

----- Ma mère qui avait également vu l'objet a pris les jumelles et a constaté la présence de ce point lumineux.

(1) lumineux de deux, circulaire, émettant différentes couleurs rouges et vertes et ce du même endroit.

----- J'en ai parlé autour de moi, mais personne ne semble avoir aperçu ce phénomène. Le soir du 13.12.1977, le ciel était bien dégagé et sans nuage. On distinguait très nettement les étoiles.

Le 22 Décembre 1977 à 18 heures 50. Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations).

L'A.P.J.

O. M.

GROUPEMENT

~~XXXXXXXXXX~~ de

Brigade de

P.V N° 1618 77 / 19

# PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE

témoïn

RÉFÉRENCES

30 Décembre 1977

CE JOUR

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

Gendarme à

~~XXXXXXXXXX~~  
VU LES ARTICLES

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS

SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Entendons au Bureau de la Brigade :

ans, chirurgien Dentiste, demeurant

( ) né le à ( ), fils de  
et de , de nationalité française qui nous déclare  
à 11 heures :

----- Le 13 Décembre 1977, entre 19 heures et 20 heures, en revenant de  
( ) sur ( ) sur le  
CD N à environ 3 Km de ( ), j'ai  
aperçu depuis mon véhicule un disque lumineux vertical qui se déplaçait  
rapidement et à faible altitude. Ce disque lumineux émettait une lueur  
blanche. Il a disparu très rapidement.

----- J'étais sur le CD N et cet objet n'est apparu côté , se  
dirigeant vers l' .

----- Je n'ai observé aucune autre lumière de couleur. Je ne peux évaluer  
la hauteur de cet objet, mais il était bas. Cet objet m'a semblé être de  
forme circulaire. Ce soir là, le ciel était relativement clair et sans  
nuage.

Le 30/12/1977 à 11 heures 15. Lecture faite, persiste et signe .

( A signé au carnet de déclarations).

Le Gendarme